

## Du blabla et du bâton

### Travail réel vs organisation virtuelle

*Le 11 décembre 2014 notre DGT sortait une note contre le mouvement de boycott des intérim structurels (intérim des contrôleurs refusant les entreprises de +50, postes non pourvus et non mis à la vacance, intérim des EPIT) qui se développe dans nombre d'UT depuis près d'un mois. Faut-il que la DGT soit inquiète à ce point pour pondre une note répressive sur mesure contre un mouvement social ! Cette note enjoint nos hiérarchies locales de réagir rapidement en mettant en œuvre des procédures disciplinaires. Et de fait les notes et les convocations locales commencent à pleuvoir.*

Fondamentalement cette note se situe dans la droite ligne de la nouvelle orientation initiée par notre nouveau DGT qui est de traiter les mouvements sociaux internes au ministère par la répression, à défaut de pouvoir répondre à nos revendications sur le fond. Toute action directe (envahissement, occupation, boycott, refus de participer à des réunions, etc.) doit désormais être réprimée.

Mais elle témoigne également de la peur de notre hiérarchie face à un mouvement inédit qui se développe (Rhône, Haute-Savoie, Isère, Lille, Côtes d'Armor, Alsace,...) et qui a la particularité de faire tomber le masque du mensonge institutionnel.

Car si la question des effectifs n'est pas nouvelle, nous avons jusqu'à présent en quelque sorte l'habitude de traiter notre linge sale en famille.

Ce que ne supporte pas la DGT c'est que nous assumions désormais de dire aux usagers que notre organisation du travail est devenue virtuelle et qu'elle n'est plus en mesure de répondre au minimum du service public.



Notre hiérarchie essaye alors, selon un procédé éculé, de nous culpabiliser. Puis, si la culpabilisation ne fonctionne pas, nous menace au nom de « la continuité du service public ».

Nous sommes contents d'apprendre que la DGT semble soudainement se soucier du service public. Car tant que la hiérarchie pouvait mettre un nom dans un tableau d'organisation des intérim, la réalité du service rendu aux usagers ne lui posait pas de problème. Mais un nom dans une case de tableau Excel suffit quand on est plus connecté depuis longtemps avec le travail réel.

Peu importe la souffrance des agents, les burn-outs à répétition; le mensonge institutionnel d'une organisation virtuelle peut continuer, ce seront les agents à la base et les usagers qui en feront les frais. Marche ou crève.

En revanche si collectivement nous assumons de dire que la situation des services est telle que nous ne sommes pas en mesure d'assumer les intérim permanents, la DGT s'énervé et montre les dents. Après de sentencieux discours sur la déontologie réinterprétée façon règlement intérieur, la DGT demande maintenant à la hiérarchie locale de se faire les chiens de garde du (dys)fonctionnement des services.

Mais la question n'est pas de savoir si les agents vont ou non assumer leur mission. Des agents avec 4 ou 5 intérim (comme nous le voyons régulièrement actuellement) ne peuvent matériellement pas assumer leur mission. Lorsqu'on sait que nous sommes déjà régulièrement débordés sur notre propre secteur...

**Mais est-ce que nous allons continuer à reproduire à notre niveau ce mensonge institutionnel en laissant les agents surchargés craquer individuellement les uns après les autres ?**

**Allons-nous continuer à recevoir des usagers et les syndicats de salariés de salariés dont nous savons pertinemment que nous ne pourrions pas traiter les demandes sans leur expliquer la réalité de la situation ?**

Mais, ministère du dialogue social oblige, la DGT fait les choses bien. Pour accompagner la répression celle-ci a développé un certain nombre d'éléments de langage à destination de sa hiérarchie intermédiaire pour répondre aux agents qui se plaignent.

C'est ainsi que l'on a assisté ces dernières semaines à une soudaine convergence des réponses de nos DR et autres DD sur la nécessité « d'objectiver », « de faire un diagnostic », « d'étudier les problèmes au cas par cas », « d'évaluer la réalité de la charge dans chaque situation », chaque fois que ceux-ci étaient confrontés à un mouvement collectif.

La ficelle est grosse. Face à une situation de pénurie structurelle, on individualise la question de la charge de travail pour mettre en concurrence les agents entre eux. Celui-ci qui n'aura que deux intérim permanents sera ainsi un privilégié par rapport à celui qui s'en tape 5. C'est bien foutu.

Qu'à cela ne tienne, des camarades ont récemment voulu prendre notre administration à son propre jeu et, suite à un retrait de 16 agents pour danger grave et imminent, ont demandé une enquête sur la charge de travail dans le cadre du CHSCT-R. Et là, ô surprise, ô consternation et saperlipopette ! Le DR a refusé a refusé l'enquête censé précisément évaluer la charge de travail ! Rhoo ben alors, faut savoir ! Le juge n'a finalement pas suivi l'administration (cf ordonnance en pièce jointe), mais cette affaire fait surtout apparaître le nouveau discours de notre administration pour ce qu'il est : du blabla destiné à détourner les agents d'un mouvement de résistance collective en noyant le poisson et en divisant les agents.

*Ignorer un problème  
est encore le plus sûr moyen  
de le résoudre.*



**Contre cette stratégie de répression et de division, il faut tenir bon et amplifier le mouvement ! La meilleure façon de se protéger c'est de **résister collectivement** !**

**Nous appelons également les RUC à refuser d'être les relais serviles de cette répression contre les agents qui défendent leurs conditions de travail et un véritable service public.**

**Nous continuons de revendiquer l'augmentation des effectifs pour répondre à la demande sociale tant à l'emploi qu'au travail.**